

Plan Local d'Urbanisme

Commune de **CHAMPTERCIER**

Alpes de Haute-Provence

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes

51. Annexes sanitaires
52. Emplacements réservés
53. Servitudes
54. Risques
55. Exploitations agricoles
56. Droit de Prémption Urbain
57. Autres éléments d'information

POS initial

Approuvé le : 20 Septembre 1977

Révisé le : 20 Décembre 1991

Modifié le : 27 Juin 1997

Modifié le : 14 Septembre 2001

Modifié le : 25 Mai 2004

Modifié le : 15 Décembre 2005

Révision simplifiée le : 15 Décembre 2005

REVISION

Arrêté par délibération du conseil municipal
du : 27 Mars 2013

Le Maire

Approuvé par délibération du conseil
municipal du :

Le Maire



François ESTRANGIN

Urbanistes

Micropolis – Bâtiment La Bérardie – 05000 GAP

EURECAT
Karine CAZETTES

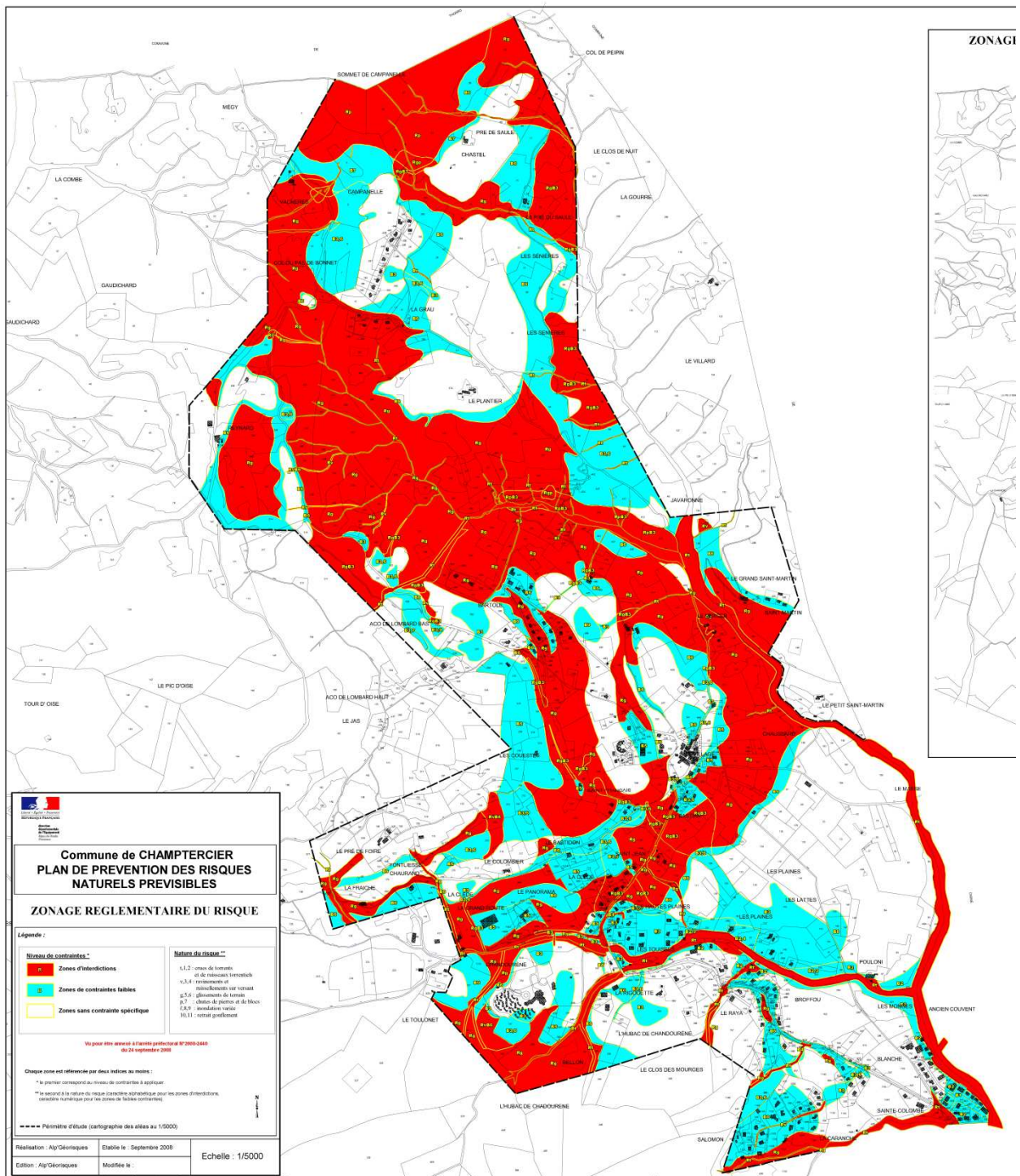


La commune dispose d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) approuvé le 24 Septembre 2008
par arrêté préfectoral n°2008-2440

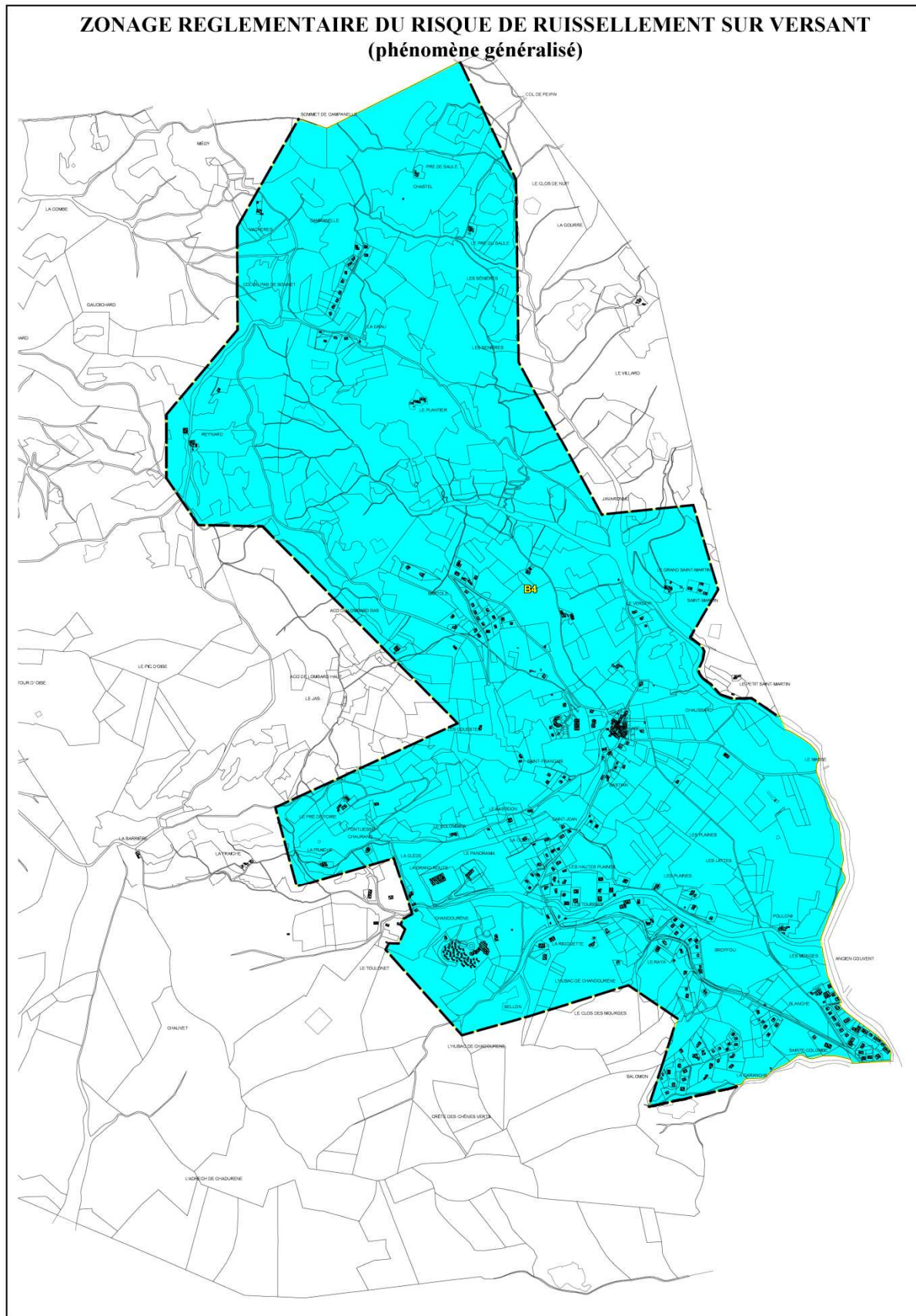
L'ensemble des pièces constituant le dossier de PPR est consultable en mairie.

Le PPR figure également en annexe du présent dossier, après l'annexe 7, dans le "Complément d'information sous format CD-ROM"

PPRN : Crues de torrents, ravinements, glissement de terrain, chutes de blocs, inondations



PPR Ruissellement sur versant



PPR Retrait - Gonflement des Argiles

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE DE RETRAIT ET GONFLEMENT DES ARGILES

